

## CÔTÉ PRESSE

### La commune a désormais son appli

**LA ROCHE-CHALAIS** Depuis le début de l'année 2021, la commune de La Roche-Chalais dispose d'une application mobile. Elle est disponible en téléchargement sur iOS et Android. Les habitants sont ainsi informés en temps réel de ce qui se passe

sur le territoire. CityAll – c'est son nom – permet de retrouver en un seul endroit toutes les dernières informations locales. L'appli fait également le lien entre les différents supports de communication.

Journal SUD OUEST, mardi 23 février 2021

### LA ROCHE-CHALAIS

## Une application pour être mieux connecté

Cityall est une application mobile utilisée par plus de 1000 collectivités en France pour informer et échanger avec les administrés en temps réel. Après avoir téléchargé l'application le citoyen s'abonne aux villes qui l'intéresse. Il peut ensuite suivre le fil d'actualité des villes sélectionnées et rester informé en temps réel grâce aux notifications: alerte,

événement, actualités, météo... Cityall simplifie la vie. Le citoyen est prévenu à temps et sans effort, directement sur son smartphone, cela permet de gagner du temps. Toute l'information de la Roche-Chalais est regroupée à un seul endroit sur un fil d'information. L'application est téléchargeable pour Android ou iOS.

Journal LE RESISTANT, n° 3921, du 11 au 17 février 2021

**CITYALL**  
DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE COMMUNE

Téléchargez gratuitement **CityAll** puis sélectionnez La Roche-Chalais

App Store | Google Play



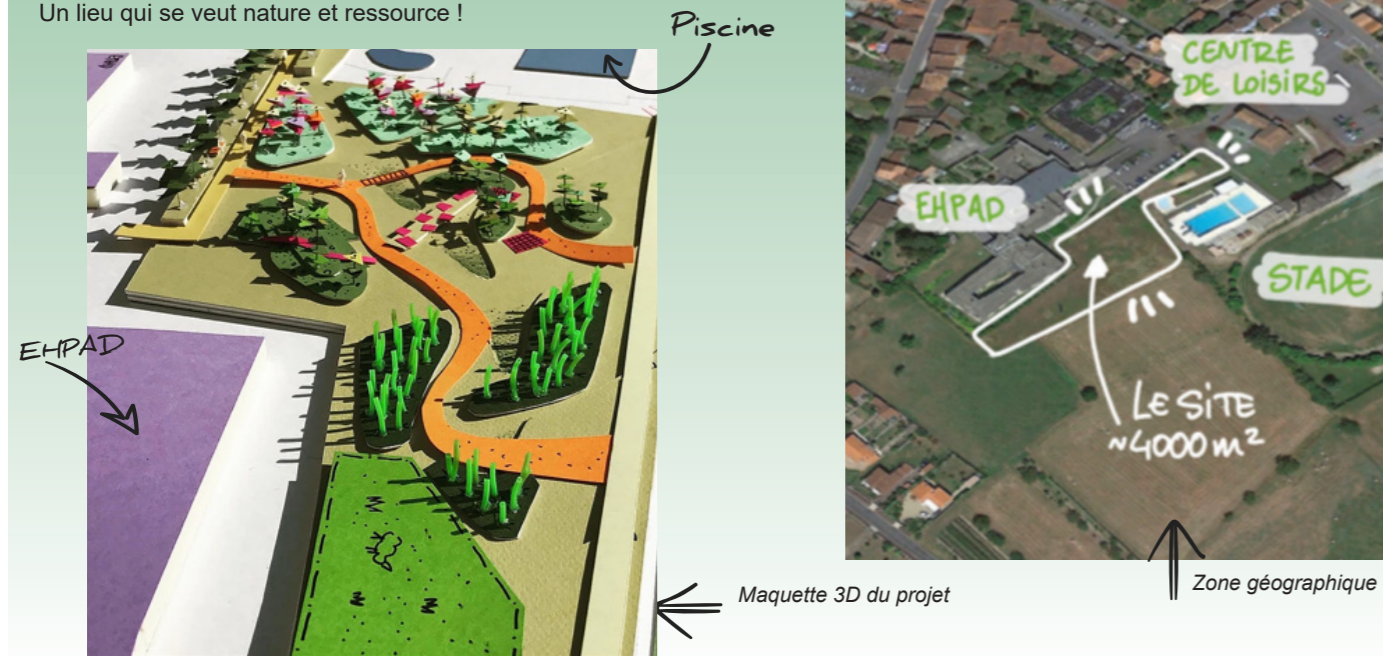
## PROJET

### PARC ARBORÉ

Plusieurs réunions avec l'Atelier CLAP (*CREATIVE LANDSCAPE PROCESS*) en charge du projet ont permis de finaliser le calendrier des travaux pour le parc arboré dit « Parc du Vallon de Charmot ».

Les travaux de terrassement démarreront au printemps avec les principales plantations d'arbres à l'automne.

Un lieu qui se veut nature et ressource !



Ne pas jeter sur la voie publique - IPNS



# Vivre entre DRONNE et DOUBLE

## [ÉDITO] Sous le signe du printemps !

Certes, nous sommes encore au cœur de l'hiver. Mais entre vols de grues et espoirs d'un soleil qui nous manque, sous de multiples formes, faire référence au printemps prochain peut nous aider à avancer sur le chemin qui s'ouvre devant nous.

Depuis bien des années, la commune a montré son dynamisme dans sa volonté de fleurir et verdir bien des points du territoire communal. Nous entendons poursuivre cette ligne directrice et apporter une touche complémentaire ces prochaines années.

Ainsi, porter ce projet « Fleurissement participatif », lié au projet « Récup'EAU », c'est vouloir se réunir entre acteurs de la cité pour la rendre encore plus attractive, tant pour ses habitants que pour des personnes de passage, désireuses par l'accueil visuel de s'arrêter et de passer du temps sur notre territoire communal.

Mais comme vous pourrez le lire au fil des explications qui vous sont données dans la présente lettre info, la municipalité s'engage avec vous par différents apports : plans de fleurs, graines, mais aussi conseils, visites si vous le souhaitez.

Nous misons beaucoup sur l'attractivité de notre territoire communal, large et divers mais avant tout riche. Le début des travaux du parc arboré entre l'EHPAD et le Centre de Loisirs pour ce printemps, l'étude engagée avec les services du département pour l'aménagement d'une voie piétonne sécurisée amenant à la halte nautique, la restructuration du square de St Michel-de-Rivière, les travaux en cours pour l'aménagement de la « Petite Maison de la Forêt » à St Michel-l'Ecluse-et-Léparon pour une ouverture en Septembre sont autant d'exemples mettant en valeur nos richesses et allant dans le sens de l'attractivité recherchée.

Et n'oublions pas le projet d'aménagement « Nature, Culture et Sport » de la terrasse de La Roche-Chalais pour les mois de Juillet et Août avec de multiples animations en lien avec l'Office du Tourisme du pays de St Aulaye.

Que ce printemps sache être « Soleil et Nature » avec et pour toutes et tous !

Jean-Michel SAUTREAU,  
Maire

Delphine VICAIRE-BONNIEU,  
Maire Déléguée de St Michel-de-Rivière

André VIAUD,  
Maire Délégué de St Michel-l'Ecluse-et-Léparon





## POINT CONSEIL MUNICIPAL

25/01/2021

### Orientations budgétaires 2021

Dans le cadre de la construction budgétaire 2021, différents dossiers nécessitant des demandes de subventions préalables ont été présentés au Conseil Municipal et votés pour déterminer les orientations budgétaires. Des exemples : Parc arboré, Aménagement Maison de la Forêt, Vidéosurveillance, Aménagement Jeanne Nicolas 2, Réhabilitation du patrimoine.

### Aménagement Terrasse été

Il a été décidé de la mise en place du projet d'aménagement de la terrasse, place Emile Cheylud, pour l'été prochain. Différentes propositions ont été faites sur l'organisation de l'espace tant pour l'aspect matériel que pour les différents types d'animations (théâtre, sport, lecture, restauration, ...) pouvant y vivre sur la période allant de mi-juin à fin août.

### Devenir du bureau de Poste de La Roche-Chalais

Les dirigeants de La Poste ont été reçus en mairie fin décembre et ont confirmé par écrit dans une lettre début janvier les possibles intentions de leur entreprise. La baisse significative de la fréquentation en bureau ces quatre dernières années les amènerait à diminuer les plages horaires et jours d'ouverture. Le Conseil a échangé sur les différents axes de négociation à mener avec l'entreprise La Poste pour maintenir un service optimal sur la commune.

### Dossier subventions

Le Conseil Municipal a adopté les grands axes du nouveau dossier de demande de subventions pour les associations. Ce dispositif mieux ciblé permettra de simplifier les démarches administratives et de valoriser les demandes particulières avec la mise en avant de projets d'une année sur l'autre.

### Bourses Permis de Conduire

C'est unanimement qu'il a été décidé l'attribution de bourses pour les jeunes de la commune de 18 à 25 ans afin qu'ils puissent obtenir le permis de conduire, moyennant des heures travaillées au sein des services de la commune ou auprès d'associations communales. Un dossier de candidature va être finalisé et proposé dans les prochaines semaines.

### Dossier EAU

Suite à la démarche en justice de la SEREX à l'encontre de la commune pour la non reconduction de son contrat, il est nécessaire de prolonger le contrat dans le cadre de la démarche judiciaire en cours.

Le Conseil s'est prononcé pour une période allant jusqu'au mois de juin pour maintenir le service et mettre en place le transfert avec le futur délégataire.

## PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 01 mars 2021- 18H00

à la salle des fêtes de St Michel Léparon



Retrouvez l'ensemble des comptes rendus du Conseil Municipal sur notre site web, rubrique : Ma Mairie

## ACTUALITÉS



### RÉNOVATION PISCINE



Après de nouveaux vestiaires, c'est au toit du local technique de la piscine municipale d'être rénové. Des travaux nécessaires, achevés mi-février pour remplacer l'ancien toit devenu vétuste et avec de nombreuses fuites.

### SRB DRONNE



La fin du mois de janvier 2021 s'est vue marquée par une hydrologie des plus actives. Ce cumul de précipitations singulier s'est abattu sur des sols déjà saturés en eau et donc incapables de retenir toute l'eau tombée, entraînant des coupures de routes ou encore des glissements de talus.

Le Syndicat de rivières du Bassin de la Dronne (SRB), collectivité territoriale compétente en matière de gestion du milieu aquatique nous informe que le débit de cette dernière a fortement augmenté pour atteindre et dépasser les 150m3/s.

L'équipe rivière du syndicat, qui a entre autres pour mission la gestion de la ripisylve (végétation bordant les milieux aquatiques) et des bois morts, est prête à intervenir sur notre territoire pour dégager les embâcles.

CONTACTS : Delphine Vicaire Bonniou, membre du SRB Dronne, Représentante du Pays de St Aulaye. 07 88 08 39 94 - [dvicairebonniou@larochechalais.fr](mailto:dvicairebonniou@larochechalais.fr)

### Infos : Compteurs Linky



#### > Le rôle des collectivités dans le déploiement de Linky

Programmé par le code de l'énergie, le déploiement de dispositifs de comptage Linky par le gestionnaire de réseau génère des résistances.

Afin d'encadrer cette possibilité, le Conseil d'Etat a estimé qu'il appartient aux autorités de l'Etat de veiller, pour l'ensemble du territoire national, non seulement au fonctionnement optimal du dispositif de comptage, mais aussi à la protection de la santé publique par la limitation de l'exposition du public aux champs électromagnétiques.

En conséquence, ni les pouvoirs de police générale ni le principe de précaution n'autorisent les maires à suspendre le déploiement des dispositifs Linky sur le territoire de leur commune.

Pour rappel, la commune est propriétaire des réseaux d'électricité mais pas des compteurs d'électricité. Les compteurs Linky sont donc la propriété du gestionnaire de réseau Enedis.

## RESTAURANT MUNICIPAL

### DU BIO ET DU LOCAL : UNE DÉMARCHE PROGRESSIVE ET POSITIVE !

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, après un audit en janvier 2021, le restaurant municipal obtient de nouveau le label Ecocert en cuisine, niveau 2 : 2 carottes, qui certifie l'engagement et la démarche qualité du restaurant à introduire dans les assiettes du bio, du local, du sain et du durable.

Le terme « local » signifie en théorie que les produits et les aliments ont été fabriqués ou produits près de chez nous, dans un rayon allant de 100 à 250 kilomètres maximum.



En quelques chiffres :

70 % de nos aliments proviennent du local et les 30 % restant sont des produits Français !

Parmi les produits locaux 15% sont en « extra-local », ce qui signifie produits issus de territoire communal !

MENUS

#### Les 3 niveaux de labellisation

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>+ bio</b>	Au moins 10% de bio et 10 composantes par mois	Au moins 30% de bio et 30 composantes par mois	Au moins 50% de bio et 50 composantes par mois
<b>+ local</b>	Au moins 1 composante bio et locale de la fourche à la fourchette par mois	Au moins 4 composantes bio et locales de la fourche à la fourchette par mois	Au moins 10 composantes bio et locales de la fourche à la fourchette par mois
<b>+ sain</b>	Des menus clairs et contrôlés Pas d'OGM Des additifs interdits	+ Formation des cuisiniers + de consommation de fruits et légumes de saison	+ Graisses hydrogénées interdites + de céréales complètes + repas cuisinés sur place
<b>+ durable</b>	Sensibilisation à l'écologie et au gaspillage	+ Lutte anti-gaspillage + Gestion globale des déchets + 1 action écologique (au choix)	+ Eco-détergents et vaisselle + au moins 1 nouvelle action écologique (au choix)



[www.labelbiocantine.com](http://www.labelbiocantine.com)



## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

### REPRISE DES ATELIERS

Les ateliers lecteurs reprennent et s'invitent chez vous ! En cette période de crise, le lien social et les activités culturelles sont plus que nécessaires. Beaucoup de manifestations et animations ont dû être annulées et reportées.

Cependant, la médiathèque cherche à maintenir au maximum ses services, dans le respect des gestes et mesures sanitaires. Une adaptation qui ouvre une page sur le numérique avec la possibilité de chez vous de participer aux ateliers du Cercle des lecteurs, en visio, grâce à l'outil Zoom, une plateforme de visio-conférence, partagez sur vos lecteurs autour d'un moment échange convivial.

Contactez la Médiathèque pour vous connecter ! Le prochain rendez-vous est fixé au Mercredi 3 mars 2021 à 15h00.



**ZOOM Informations :**  
Médiathèque  
05 53 90 67 90  
[mediatheque@larochechalais.fr](mailto:mediatheque@larochechalais.fr)



## ACCUEIL DE LOISIRS LA BERGERIE

### VIVE LES VACANCES D'HIVER !

Pendant les vacances d'hiver, les enfants ont voyagé dans le monde et dans le temps !

La première semaine, ils ont découvert des civilisations passées, de l'âge de pierre en passant par l'Egypte Antique, les enfants ont marché sur les traces d'aventuriers célèbres. Ils ont également découvert les métiers d'archéologue et de paléontologue grâce à des interventions extérieures en partenariat avec le service Archéologie du Conseil Départemental de la Dordogne.



La deuxième semaine, les enfants ont pris un billet pour l'Inde et son univers exceptionnel de Bollywood. Une thématique qui a permis d'organiser un beau carnaval haut en couleur.

En attendant les beaux jours et de nouveaux projets, le centre de loisirs vous donne rendez-vous tous les mercredis et vous invite à consulter son espace sur le site internet de la commune pour connaître ses programmes et ses actualités.

